



Assemblée du 47^{ème} Giron des Jeunesses de l'Aubonne

Jeunesse de Berolle

Berolle, le 27 mars 1998

Ouverture de l'assemblée à 20h00 sous la présidence de Nathalie Teuscher.

Ordre du jour :

- 1) Appel
- 2) Lecture du dernier procès-verbal
- 3) Lecture des comptes du Giron 1997
- 4) Attribution des Girons
- 5) Attribution des Rallyes
- 6) Organisation sortie des Jeunesses 1999
- 7) Calendrier des manifestations
- 8) Propositions individuelles

* * * * *

1) Appel

Les sociétés de Mollens et de Féchy sont arrivées en retard.

2) Lecture du dernier procès-verbal

Le dernier procès-verbal établi par la secrétaire de Féchy est accepté tel que présenté par la soussignée.

3) Lecture des comptes du Giron 1997

Christelle Magnin caissière du dernier Giron présente les comptes. Le bénéfice net de la fête se monte à Fr. 26'605.25. Nous notons que les tirs sont en déficit de Fr. 417.15; la raison est que deux sociétés de Jeunesses invitées ne se sont pas présentées au stand. Aucune remarque n'est relevée sur ces chiffres et sur le rapport de la caissière.

La Jeunesse de Montherod nous fait remarquer que la proclamation des résultats des jeux n'avait pas été mentionné au complet lors de la partie officielle du Giron.

4) Attribution des Girons

Le Giron 1998 est organisé par la Jeunesse de St-Oyens et celui de 1999 est attribué à St-Prex qui accepte.

Pour la suite des attributions, nous vous laissons le soin de consulter la liste sur les statuts du Giron des Jeunes de l'Aubonne.

5) Attribution des Rallyes

1998 : Perroy

1999 : Montherod

2000 : St-Livres

6) Organisation sortie des Jeunes 1999

La société de Jeunesse de St-Livres se propose de refaire un week-end à ski pour l'année 1999.

7) Calendrier des manifestations

1998

09 avril	Disco à Gimel (Jeunes de Saubraz)
11 avril	Disco à St-Oyens
16 mai	Disco à Montherod
20 mai	Disco à Ballens
18-21 juin	Tirs du Giron à St-Oyens
02-05 juillet	Giron à St-Oyens
09-11 juillet	Rallye à Perroy
01 août	Bal à Bière
08 août	Bal à Bière
22 août	Gymkana VTT à St-Livres
22 août	Disco à St-Livres
Fin août	Inauguration du Drapeau à Mollens
05 septembre	Bal à Pizy
26 septembre	Disco à Perroy
10 octobre	Tournoi de volley à Yens
17 octobre	Disco à Montherod
24 octobre	Bal des Pompiers à St-Livres
14 novembre	Tournoi de uni-hokey à St-Prex

1999

09 janvier	Bal à St-Prex
16-18 juillet	Tirs du Giron à St-Prex
12-15 août	Giron à St-Prex

8) Propositions individuelles

- La Jeunesse de St-Oyens propose d'espacer les dates entre le Rallye et le Giron. Cette dernière a eu le problème suivant : les deux sociétés (St-Oyens et Perroy) ont fait un carnet de fête pour leur manifestation qui était à une semaine de différence. Il est clair que les annonceurs sont surpris de voir deux fêtes de l'Aubonne à si peu d'intervalle.
- Rudolf Kämpf de la Jeunesse de Saubraz propose de nommer un comité central afin d'éviter des problèmes de ce genre.
- La Jeunesse de Berolle dispose d'un classeur « exemple » pour l'organisation d'un Giron qui se transmettra de Jeunesses en Jeunesses.
- Nous avons accepté la présence de Yves Schopfer du Comité de la FVJC, ce dernier à une proposition à faire à l'Assemblée de l'Aubonne.

Résumé de la FVJC

La FVJC rassemble 148 Jeunesses actives et une trentaine en congé. Le Comité est composé de cinq personnes au bureau central et de trois membres au Comité des Girons. La FVJC a quatre Girons qui sont : la Broye, le Centre, le Nord, le Pied du Jura, qui forme plus ou moins les quatre régions du Canton. Ces Comités sont élus par les membres des Jeunesses à l'Assemblée Générale annuelle.

Les activités sont les suivantes : un camp de ski, un tir cantonal, un rallye, un concours théâtral (tous les deux ans), une Cantonale (tous les cinq ans) et les quatre Girons. Les sports pratiqués lors des Girons sont : le football, l'athlétisme, le cross, la lutte, le tir à la corde et le volley. Aucune jeunesse n'a l'obligation de participer à l'une de ces manifestations. Dès qu'une société rentre dans la Fédération, elle doit faire parvenir la liste de ces membres. Seul les personnes inscrites sur cette liste pourront participer aux manifestations.

Les obligations des jeunesses fédérées : - envoyer à temps les listes des membres,
- payer les cotisations annuelles,
- aller à l'Assemblée Générale.

Les cotisations sont fixées à Fr. 6.-- par personne et chaque membre reçoit un journal de la FVJC que chaque président de l'Aubonne reçoit déjà.

Yves Schopfer nous annonce que les portes de la FVJC sont ouvertes.

Les discussions commencent, plusieurs personnes sont pour ce projet d'adhérer à la Fédération mais d'autres sont contre. Comme le débat ne progresse pas, les Jeunesses proposent de faire un comité avec un délégué par Jeunesse pour effectuer une révision des statuts du Giron des Jeunesses de l'Aubonne. Nous proposons une prochaine assemblée à l'Auberge Communale de Berolle en date du 24 avril 1998 à 20h00.

Nathalie Teuscher remercie les Jeunesses présentes et suspend l'Assemblée à 22h00.

Le Président

Teuscher N.

La Secrétaire

Teuscher F.